

Madame M.France GRANVILLE
Commissaire Enquêteur
Enquêtes publique carrières de Fréhel

A Hénansal, le 03/12/2019

Madame,

Notre habitation et activité professionnelle (pension équestre) étant situées au plus près de la carrière des Vaux nous sommes très inquiets de voir son activité augmenter à ce point. Nous avons par ailleurs beaucoup de questions qui restent sans réponse malgré la lecture (difficile) de l'enquête.

- Les camions à l'heure actuelle ne respectent que très rarement la limitation de vitesse à 50km/h, il faudrait pouvoir réglementer cela plus fermement ou aménager la route (ralentisseurs...) . En ce qui nous concerne, l'intersection entre la route des Vaux et la route de la Côtière est particulièrement dangereuse (aucune visibilité sur les véhicules arrivant d'Hénansal), comment assurer notre sécurité sur cette priorité à droite avec l'arrivée d'une quarantaine de camions par jour ? Avez-vous envisagé la possibilité de créer une route privée pour la carrière ?
- Les tirs actuels provoquent beaucoup de tremblements et un bruit conséquent qui engendrent inévitablement des réactions de peur chez les chevaux. Il en va donc de ma sécurité et de celle de mes clients d'être avertie des tirs. Il me faudrait être prévenue quelques heures auparavant voir éventuellement avoir connaissance de votre calendrier de tirs s'il y a.
- Les tremblements des maisons vont être de plus en plus nombreux, existe-t-il une assurance sur les dommages qui pourraient être causés sur le long terme ?
- Les horaires de travail de la carrière vont-elles être modifiées ? Nous aimerions nous assurer que le calme et la sécurité seront au moins assurés les samedis et dimanches et le soir après 19h.
- Votre enquête mentionne le prolongement de l'activité pour les quinze prochaines années. Cette période est-elle reconductible ?
- Avez-vous envisagé de racheter les maisons les plus proches ?

Cordialement,